La quinzaine sociale

Pour la défense de ce projet gouvernemental, il fallait s'attendre à ce que les réformistes syndicaux viennent se ranger aux côtés de Jaurès. Le fait s'est produit. Constatons-le et donnons sans commentaires le manifeste, publié par l'*Action ouvrière*, du 1er février:

«C'est au nom des «principes» et de la «moralité» que les travailleurs adversaires des retraites ouvrières mènent contre le projet actuellement en discussion au Sénat l'ardente campagne que l'on sait.

«Nous ne pouvons adopter le point de vue de ces opposants parce que les raisons de principe qu'ils invoquent contre les retraites seraient valables contre tout projet de réforme ouvrière, elles nous empêcheraient de soutenir ou d'accepter aucune loi sociale qui ne réaliserait pas intégralement les revendications ouvrières.

«Elles nous entraîneraient à négliger tout de l'action légale, de l'application des lois sociales et à ne compter absolument que sur l'action syndicale pour émanciper brusquement la classe ouvrière.

«Cette méthode exclusive n'est pas nôtre. Si elle fut d'ailleurs à maintes reprises soutenue dans des débats théoriques par d'autres groupes de syndiqués, dans le domaine de la pratique, le seul qui compte à nos yeux, elle est continuellement méconnue par ses théoriciens eux-mêmes les plus tapageurs.

«Sans doute, les lois touchant à la condition des travailleurs à l'intérieur ou au dehors de l'usine, les règlements relatifs à l'hygiène, les institutions d'assistance sont très loin de nous donner satisfaction et de nous paraître définitifs; nous avons cent fois répété que les lois bourgeoises ne sont et ne

peuvent être qu'insuffisantes. Est-ce à dire qu'elles ne sont d'aucune valeur? Et, parce que nous ne pouvons pas obtenir d'un seul coup tout ce que nous estimons juste, devons-nous rejeter les conquêtes partielles qui, tout en soulageant, trop légèrement sans doute, les souffrances du prolétariat, lui donnent cependant un peu de mieux-être et lui font surtout comprendre l'importance de son action de classe, qui doit devenir chaque jour plus robuste et plus éclairée?

«Nous ne le croyons pas et c'est pourquoi nous voulons cette fois encore, nous efforcer de faire rendre au projet actuellement en discussion sur les retraites ouvrières, son maximum de résultats.

«Nous comprenons très bien que des travailleurs s'inquiètent, de ce que la loi projetée stipule que les ouvriers seront tenus de verser eux-mêmes chaque année, une cotisation.

«l'État bourgeois qui trouve l'argent pour l'armée, la marine, les arrérages de la dette publique, l'État, dont le budget dépasse quatre milliards, devrait facilement trouver les quatre-vingts ou cent millions supplémentaires qui dispenseraient les travailleurs de tout versement. Sans doute, mais peut-on croire que le Parlement soit actuellement disposé à voter un projet sans aucune cotisation ouvrière? Les représentants des ouvriers à la Chambre et au Sénat sont-ils assez nombreux pour faire adopter ce principe? Les syndiqués ouvriers sont-ils assez puissamment organisés pour l'imposer au pays?

«La réponse à ces deux questions n'est malheureusement pas douteuse: elle est négative.

«Puisque l'organisation des retraites ouvrières n'est pas possible actuellement sans prélèvement sur les salaires ouvriers, nous nous trouvons donc en face de ce dilemme: ou avoir des retraites pour lesquelles les ouvriers verseront une certaine proportion; ou ne pas avoir de retraite du tout.

«Pour nous, nous croyons de l'intérêt de la classe ouvrière d'avoir des retraites, même au prix d'une cotisation élevée.

«La capitalisation a donné lieu à une ardente polémique.

«Nous ne croyons pas que l'on pourrait obtenir avant un certain temps que la majorité du Parlement, qui s'est déclarée en faveur de la capitalisation, changeât d'avis et se prononçât pour la répartition. Devons-nous donc demander aux élus de la classe ouvrière de voter en bloc contre la capitalisation, c'est-à-dire contre la loi même des retraites et d'entreprendre à l'intérieur de la Chambre une campagne destinée à faire échec à la loi à son retour au Sénat? À supposer même que la capitalisation ait tous les défauts qu'on lui prête, nous préférons une loi défectueuse à pas de loi du tout. Car nous avons confiance qu'avec le temps, en France comme en Allemagne, sous l'action des élus des travailleurs au Parlement et sous l'influence des syndicats ouvriers, grandissant en force et en volonté, la loi imparfaite s'améliorera.

«Oui, c'est parce que nous avons confiance dans la classe ouvrière organisée que nous croyons pouvoir accepter un projet, sans doute très insuffisant, mais qui existe cependant et qui sera certainement l'occasion de réformes nouvelles, de perfectionnements ultérieurs.

[/Cleuest, P. Coupat, E. Guérard, A. Keufer, L. Martinet, R. Montelimard, G. Thil»/]